



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2018
Exécutoire le : 10 JUIL. 2018
Affichée le : 10 JUIL. 2018
Visée le : 10 JUIL. 2018

MARCHES PUBLICS

Marché n°2018-21 :

Réhabilitation de la grange située au Belvédère de la Chambotte (Entrelacs) Lots 1 (Démolition), 2 (Maçonnerie) et 3 (Charpente, couverture, zinguerie) Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'état de vétusté avancé de la grange située au Belvédère de la Chambotte sur la commune d'Entrelacs et le projet de réhabilitation de ce bâtiment visant à mettre en sécurité le site. Ce projet de réhabilitation est inscrit au Programme Pluriannuel d'Investissement, présenté au Conseil communautaire du 22 novembre 2018, pour un montant de 1 330 000 € TTC. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architectes DIDIER. La consultation pour les travaux de réhabilitation a été menée selon une procédure adaptée. La consultation a fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, décomposé comme suit :

- lot n°01 : Démolition,
- lot n°02 : Maçonnerie,
- lot n°03 : Charpente, couverture, zinguerie.

Les critères d'analyse des offres sont les suivants :

- Prix : 60 %,
- Valeur technique : 40 %.

S'agissant des travaux de réhabilitation, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 28 mai 2018 pour l'attribution des lots 1, 2 et 3 relatifs aux différents travaux liés au bâtiment. Il est proposé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- lot n°01 (démolition) : **Entreprise AKCELEP pour un montant de 30 953.00 € HT ;**
- lot n°02 (Maçonnerie) : **Entreprise PERROUSE CONSTRUCTION pour un montant total de 115 989.81 € HT ;**
- lot n°03 (Charpente, couverture, zinguerie) : **Entreprise CHARPENTE EVOLUTION TRADITION pour un montant total de 84 757.22 € HT.**

Le montant global des travaux est donc de 231 700,03 € HT (coût prévisionnel : 256 000 €). Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143.22.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché aux entreprises précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté avec les entreprises précitées et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 5 juillet 2018

Le Président,
Dominique DORD

• Délégués en exercice : 32
• Présents : 20
• Votants : 25
• Pour : 25
• Contre : 0
• Abstentions : 0
• Blancs : 0



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 5 juillet 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Robert CLERC
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur Financier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 juin 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 98 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (20 présents et 25 votants).

Acte à classer**d2446**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-07-10T12-01-43.00 (MI211780414)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180705-d2446-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Marchés Publics - Marché n.2018/21 - Réhabilitation de la grange située au Belvédère de la Chambotte (E



Date de décision : 05/07/2018

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

Acte : 5 DELIB MP - Marché 2018-21 -
Bâtiment Chambotte - Attribution lots
1, 2 et 3.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Bureau 2018-07-05 - Page Type PJ : 70_DE - Délibération
de garde.PDF

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/07/18 à 12:01

Par COSTA DE BEAUREGARD Estelle

Transmis

Date 10/07/18 à 12:01

Par COSTA DE BEAUREGARD Estelle

Accusé de réception

Date 10/07/18 à 12:06